

CS TECHNICIEN COMMERCIAL AGROÉQUIPEMENT

SPÉCIALITÉ : RESPONSABLE MAGASIN PIÈCES DÉTACHÉES

ALTERNANCE

LA FORMATION

La Formation permet d'acquérir les connaissances de base dans les domaines :

- Commerciaux : techniques de vente, marketing, merchandising,
- Gestion administrative des ventes,
- Logistique : gestion des stocks.

Le Technicien pièces détachées assure la relation avec la clientèle au magasin, conseille et commercialise les pièces détachées et équipements ; il gère son stock et établit les démarches administratives. Il est responsable de son centre de profit.



PROGRAMME

Contenu pédagogique :

| | |
|---|-------|
| • Marché des agroéquipements : amont-aval | 60 h |
| • Techniques de vente | 140 h |
| • Gestion administrative et financières | 140 h |
| • Technologie des agroéquipements | 80 h |
| • Marketing - Merchandising | 140 h |

MODALITÉS

DURÉE DE FORMATION

1 an dont 560 heures en centre de formation (16 semaines au centre)

ÉVALUATION

Validation de la formation par Unités Capitalisables en cours de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un diplôme de niveau III, de préférence agricole : BTS Génie des équipements agricoles ou BTS techniques et services en matériels agricoles ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional
Apprenti : avoir entre 16 et 25 ans

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Cette formation apporte une spécialisation et un perfectionnement permettant d'accéder par la suite au poste de Responsable magasin pièces détachées en concession de matériels agricoles, Technicien pièces détachées.